



— **Asie du Sud**

Stratégie Régionale
2020-2024

#MondeEnCommun





INTRODUCTION

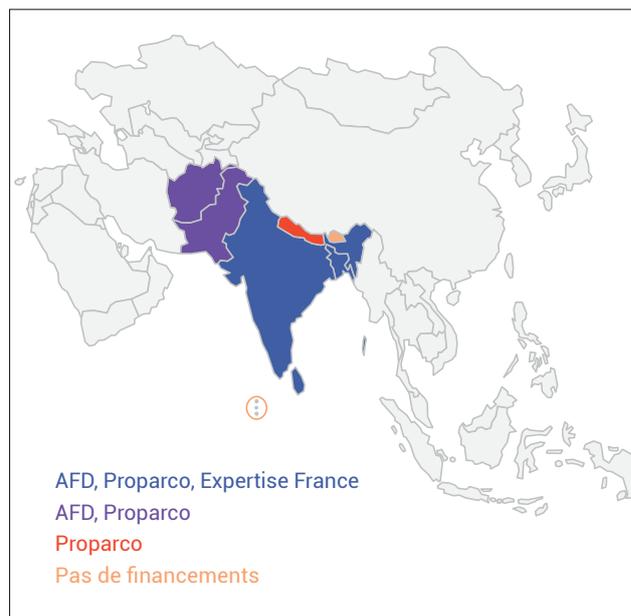
Depuis 2018, l'AFD a réorganisé son réseau autour de 17 Directions Régionales (DR), dans une double logique de génération de gains d'efficacité (déconcentration, mutualisation) et de meilleur investissement des sujets régionaux.

Incarnant la plateforme régionale de développement du groupe AFD, la DR Asie du Sud est située à New Delhi depuis septembre 2019 avec un périmètre géographique regroupant 4 agences AFD (Islamabad, New Delhi, Dacca, Colombo) pour 5 pays : Inde, Bangladesh, Sri Lanka, Pakistan, Afghanistan. À la différence de l'AFD, Proparco¹ et Expertise France peuvent intervenir au Népal, au Bhoutan, et aux Maldives.

Mandats d'intervention



Présence dans le pays



Aux Maldives, l'AFD dispose d'un portefeuille résiduel issu de son mandat passé et constitué exclusivement de concours en phase d'amortissement.

Afin de mieux répondre aux problématiques et dynamiques régionales et de coordonner l'approche du groupe AFD dans les pays de la région, ce document présente la stratégie du groupe AFD en Asie du Sud pour la période 2020-2024. La mission de la DR est de mettre en œuvre la stratégie du Groupe dans la région, en coordonnant les équipes de l'AFD, de Proparco, filiale dédiée au secteur privé, et d'Expertise France pour la coopération technique.

Cette stratégie, élaborée sur la base de larges concertations, a fait l'objet d'échanges avec les ministères et les représentations de la France dans les pays concernés. Elle décline les priorités de la politique de développement française définies par le Comité interministériel de la Coopération Internationale et du Développement (CICID) et reprises par le Groupe dans son Plan d'Orientation Stratégique 2018-2022 pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris.

Les priorités du groupe AFD en Asie du Sud pour les prochaines années s'inscrivent dans la stratégie française pour l'Indopacifique et répondent aux enjeux régionaux climatiques, environnementaux et sociaux, et sont alignées avec les secteurs dans lesquels l'expertise française est reconnue et où les entreprises françaises peuvent apporter leur savoir-faire.

La présente stratégie, qui couvre la période de 2020 à 2024, indique le sens prioritaire de l'action qui devra être mise en œuvre ensuite au niveau pays. Le caractère inédit de la crise associée à l'épidémie de Covid-19, ainsi que l'incertitude pesant sur son issue, conduisent le groupe AFD à faire preuve d'adaptation et de flexibilité pour répondre au mieux aux besoins exprimés par les États de la région, tout en préservant la dynamique d'alignement avec les ODD, l'Accord de Paris et la protection des biens communs mondiaux.

¹ PROPARGO est habilitée à intervenir dans tous les pays de la liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD de l'OCDE.

Comment le groupe AFD entend-il répondre à la Covid-19 en Asie du Sud ?

L'Asie du Sud n'est pas épargnée par la crise mondiale causée par la pandémie de la Covid-19. Ses conséquences sanitaires, les mesures parfois drastiques des gouvernements (confinement de 1,4 milliard de personnes en Inde) et la conjoncture mondiale mettent en péril de nombreuses avancées sociales des dernières années.

Bien que la santé n'ait jusqu'alors pas été un de ses secteurs prioritaires d'intervention dans la région², l'AFD a fait preuve d'adaptabilité et de réactivité pour accompagner ses partenaires dans cette crise sans précédent. À ce jour, dans le cadre de la réponse à la crise sanitaire, l'AFD a instruit trois prêts de politique publique en cofinancement avec la Banque Mondiale, pour répondre à l'urgence et aider ces pays à endiguer les con-

séquences sociales de la crise. Deux ont été octroyés avant l'été (200 millions d'euros en Inde et 150 millions d'euros au Bangladesh) et le troisième (200 millions d'euros au profit de Sri Lanka) n'a pu être octroyé du fait de la dégradation du cadre macroéconomique du pays. Ces PrPP ont pour objectif de renforcer les systèmes de protection sociale pour apporter un soutien aux populations les plus vulnérables et limiter les impacts de la crise sanitaire sur leurs conditions de vie.

La stratégie du groupe AFD dans la région tient compte de cette nouvelle situation et permettra à l'AFD d'adapter ses actions dans chacun des pays couverts, en fonction des transformations structurelles et de l'évolution des besoins et demandes des bénéficiaires induite par la crise.

² L'AFD avait cependant déjà investi le secteur de la santé (projet de rénovation et modernisation de l'Hôpital Prince Aly Khan à Mumbai en Inde, hôpital Aga Khan à Karachi au Pakistan...) et commencé à prospecter celui de la sécurité sociale (mission en février 2020 en vue d'établir un dialogue de politique publique avec le gouvernement du Bangladesh dans le domaine de la protection sociale adaptative).

SOMMAIRE

1. L'ASIE DU SUD, À L'ÉPREUVE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES DÉFIS SOCIO-ÉCONOMIQUES	6
1.1 Contexte	7
1.2 Enjeux	7
1.3 Positionnement du groupe AFD en Asie du Sud	9
2. UNE STRATÉGIE RÉGIONALE ARTICULÉE AUTOUR DE TROIS PRIORITÉS	11
2.1 Lutter contre le changement climatique en soutenant les transitions bas carbone	12
2.2 Promouvoir une gestion durable des territoires et la préservation des ressources naturelles dans une perspective d'adaptation au changement climatique	13
2.3 Contribuer à une croissance économique plus inclusive et atténuer les déséquilibres sociaux	15
2.4 Une approche décloisonnée	16
3. RENFORCER LA MOBILISATION DES PARTENAIRES ET ACTEURS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE	17
3.1 Renforcer les synergies avec les acteurs français	18
3.2 Mobiliser le réseau des bailleurs de fonds dans une projection régionale	19
3.3 Contribuer au renforcement des structures et initiatives régionales	20
3.4 Contribuer à une meilleure connaissance des dynamiques régionales	21
4. PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET MODALITÉS D'INTERVENTION	22
4.1 Modalités d'intervention	23
4.2 Perspectives financières	24
4.3 Indicateurs de résultats	24
5. ANNEXES	26
ANNEXE 1 : Cadre Logique	27
ANNEXE 2 : Indicateurs socio-économiques	28
ANNEXE 3 : Indicateurs climat	30
ANNEXE 4 : Bilan de l'activité du Groupe	33
LISTE DES SIGLES	34

The background features several overlapping, thin orange circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing behind and others in front of it.

1.

**L'ASIE DU SUD,
À L'ÉPREUVE DU CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET DES DÉFIS
SOCIO-ÉCONOMIQUES**

1.1. CONTEXTE

S'étendant de l'Afghanistan à l'Ouest au Bangladesh à l'Est, bordée par l'Himalaya au Nord et l'Océan Indien au Sud, l'Asie du Sud recouvre une diversité de situations géographiques, politiques et économiques. Ses 1,9 milliard d'habitants (environ un quart de la population mondiale) sont inégalement distribués entre les 8 pays de la région – de l'archipel des Maldives (moins d'un demi-million, répartis sur 1,200 îles) au sous-continent indien (1,37 milliard), en passant par le pays non-insulaire le plus dense du monde, le Bangladesh (165 millions). En 2030, la population régionale devrait dépasser les 2 milliards, pour atteindre 2,3 milliards en 2050.

Depuis le milieu des années 1980, les réformes économiques structurelles ont permis à la région d'atteindre des taux de croissance parmi les plus élevés au monde : le taux de croissance du PIB réel est ainsi passé de 3 % en moyenne dans les années 1970 à plus de 6 % au cours de la dernière décennie. La situation s'est cependant dégradée ces dernières années – avant même la crise économique liée à la pandémie de la COVID-19 – notamment en Inde, à Sri Lanka et au Pakistan. L'Afghanistan reste par ailleurs profondément affecté par un conflit prolongé. De manière générale, la croissance soutenue a tiré le revenu par habitant dans tous les pays hors Afghanistan, et permis de sortir 320 millions de personnes de la pauvreté entre 1990 et 2015³. L'Asie du Sud reste néanmoins confrontée à des défis majeurs en termes de développement humain : l'IDH moyen de la région se situe à 0,642 (IDH 2019, contre

une moyenne mondiale de 0,731, et de 0,741 pour ses voisins de l'Est de l'Asie et du Pacifique⁴), avec des écarts allant de 0,496 (170^e/189) en Afghanistan à 0,780 à Sri Lanka (71^e)⁵. En outre, du fait de la crise économique et sanitaire de la COVID-19, l'IDH devrait reculer sur le court terme et les inégalités se creuser, alors même que ces dernières étaient déjà très importantes avant la crise⁶.

Si les pays de la région ont aujourd'hui des situations politiques relativement stables, à l'exception notoire de l'Afghanistan, le contexte géopolitique conflictuel hérité de la partition de l'Inde et du Pakistan en 1947, de la partition du Pakistan et du Bangladesh en 1971, et des tensions frontalières entre l'Inde et la Chine contraignent fortement la circulation des hommes et des biens⁷ et entravent les projets d'intégration ou de coopération régionale. Les relations interrégionales sont en outre largement influencées par le positionnement de la Chine dans le sous-continent, et par la réponse indienne à la projection d'influence chinoise dans son voisinage direct. À travers ses financements liés aux nouvelles routes de la soie (*Belt and Road Initiative*, ou BRI), particulièrement importants au Pakistan et à Sri Lanka, la Chine occupe en effet une place majeure en Asie du Sud, parfois en contradiction avec les objectifs indiens, ou ceux d'autres acteurs internationaux, notamment les États-Unis ou l'Union européenne. De ce fait, différents pôles d'influence parfois contradictoires structurent la région, qui peuvent freiner l'élaboration d'objectifs communs entre les pays qui la composent.

1.2. ENJEUX

Les pays de la zone présentent certains traits socio-économiques communs : une urbanisation rapide engendrant des besoins en infrastructures, énergie et emploi ; des économies de plus en plus portées par le secteur des services ; au-delà d'un IDH relativement faible, des inégalités très importantes sont constatées, notamment entre zones urbaines et rurales, et de genre⁸. L'âge médian dans la région est de 27 ans ; les pays d'Asie du Sud se doivent de

trouver des débouchés pour les 150 millions de jeunes qui entreront sur le marché du travail d'ici 2030 dans la région⁹ (entre 8 et 9 millions de nouveaux entrants sur le marché du travail par an en Inde¹⁰), plaçant les systèmes d'éducation, de formation, et économiques sous pression. En outre, malgré des spécificités nationales, la région doit faire face à des défis majeurs liés au changement climatique, et à la gestion des territoires et des ressources naturelles.

³ Banque Mondiale, 2018.

⁴ PNUD, 2019.

⁵ Plus l'IDH est proche de 1, plus le développement humain est élevé. Les pays à développement humain très élevé présentent une moyenne de 0,894 et ceux avec un développement humain moyen affichent un IDH de 0,645.

⁶ PNUD, 2019.

⁷ Le commerce intrarégional représente à peine plus de 5 % du commerce total en Asie du Sud, contre 22 % en Afrique Sub-Saharienne et 50 % en Asie de l'Est, et 1 % du PIB de la région, contre 2,6 % en Afrique Sub-Saharienne et 11 % en Asie de l'Est ; Banque Mondiale, 2018.

⁸ Ainsi en 2018, tous les pays de la région ont un Indice d'inégalités de Genre relativement élevé (IIG, indice composite calculé par le PNUD qui mesure le déficit de progrès dans trois dimensions : santé reproductive, autonomisation et marché du travail) et se situent dans la deuxième partie du classement mondial, sauf les Maldives (81^e) et Sri Lanka (86^e). Les autres pays se situent entre la 99^e place (Bhoutan) et la 143^e (Afghanistan), avec des IIG allant de 0,436 à 0,575.

⁹ FMI, 2019.

¹⁰ Banque Mondiale et OIT, 2019.

Une région au cœur des problématiques de changement climatique

En Asie du Sud, la croissance économique rapide des dernières décennies a engendré une forte augmentation de la demande en énergie, principalement couverte par le recours aux énergies fossiles, en grande partie importées. Ainsi, l'Inde est le 3^e émetteur mondial de gaz à effet de serre, le Pakistan le 28^e et le Bangladesh le 45^e. Alors qu'en termes d'émissions par habitant, tous les pays de la région affichent des niveaux relativement faibles en comparaison avec le reste du monde¹¹, la croissance économique semble encore presque entièrement couplée à une augmentation des rejets carbonés¹², et demeure la priorité des gouvernements. L'intensité énergétique est particulièrement élevée au Népal, en Inde et au Pakistan, et plus faible au Bangladesh et à Sri Lanka – alors que tous ces pays ont sensiblement amélioré leur efficacité énergétique au cours des trois dernières décennies.

Du fait de sa situation géographique¹³, l'Asie du Sud est sujette à de nombreux aléas naturels et événements climatiques extrêmes, dont l'intensité et la gravité des effets augmenteront avec le changement climatique (cyclones, inondations, sécheresses, vagues de chaleur, montée du niveau de la mer, salinisation des terres, fonte des glaciers himalayens...). L'Asie du Sud, région la plus dense du monde, avec une population concentrée dans certaines zones particulièrement à risque, pourrait ainsi devenir le théâtre d'importantes migrations climatiques¹⁴.

Une gestion des ressources et des territoires non durable

Encore majoritairement rurale, la région connaît une urbanisation galopante (+250 millions de citoyens entre 2000 et 2019, +188 millions d'ici 2030¹⁵), mais inégale selon les pays de la région (voir Annexe 2). L'urbanisation, qui pourrait permettre d'améliorer la productivité et de stimuler la création d'emploi, s'est cependant surtout opérée de manière informelle (130 millions de Sud-asiatiques vivent dans des bidonvilles) et désordonnée (manque de logements, infrastructures et services urbains, entraînant des pollutions diverses)¹⁶. En outre, les villes d'Asie du Sud sont particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles,

et leurs infrastructures n'y sont pas préparées (80 % des villes majeures sont exposées aux inondations¹⁷). La profusion de véhicules thermiques dans des villes manquant de transports en commun, les centrales au charbon, l'industrie lourde, l'incinération des déchets et la pratique du brûlage des cultures sont à l'origine d'une pollution de l'air qui traverse les frontières et tue des millions de personnes chaque année (1,24 million en Inde seule pour l'année 2017¹⁸) et équivaut à une perte de 0,83 % de PIB régional, en pertes de revenu du travail¹⁹. Sur les 30 villes les plus polluées du monde, 27 se trouvent en Asie du Sud²⁰.

Les différentes révolutions vertes, portées par des politiques d'autosuffisance alimentaire dans la plupart des pays d'Asie du Sud à compter des années 1960, ont permis de réduire la proportion de personnes sous-alimentées, mais au prix de pollutions environnementales liées à l'utilisation d'intrants agricoles et de pesticides. L'Asie du Sud produit désormais une large partie des céréales qu'elle consomme, mais 250 millions de personnes étaient encore sous-alimentées en 2017-2019²¹. En outre, un risque de baisse de rendement pèse sur les terres agricoles (56,8 % de la surface régionale) en raison de la surexploitation des sols, de leur salinisation, du manque d'eau, mais également de la hausse de la concentration de CO₂ et d'ozone dans l'atmosphère²². Le secteur de la pêche et de l'aquaculture, inégalement développé dans les différents pays de la région²³, représente une opportunité économique encourageante, mais compromise par des pratiques non durables et le changement climatique.

Avec seulement 4,6 % des ressources annuelles renouvelables mondiales d'eau pour un quart de la population du globe, l'Asie du Sud est la région qui exerce le plus gros prélèvement sur les réserves souterraines. 90 % du volume d'eau utilisé l'est pour l'irrigation, mais les besoins de l'industrie, la croissance démographique, l'évolution des modes de vie augmentent la pression sur la ressource hydrique, dont la qualité est également menacée (par des causes naturelles et par l'activité humaine)²⁴.

De manière générale, la gestion insoutenable des territoires urbains et ruraux menace la biodiversité régionale : 46 % des espèces endémiques se retrouvent ainsi en danger d'extinction.

¹¹ Le premier pays de la région en émissions/hab. occupe la 105^e place du classement (les Maldives) ; Global Carbon Atlas.

¹² Leur mix énergétique est encore fortement carboné, et le charbon demeure une source privilégiée pour répondre à la demande énergétique croissante (exemple des centrales en construction au Pakistan et au Bangladesh ; hausse de la part du charbon dans la génération d'électricité à Sri Lanka depuis 2010).

¹³ La chaîne de l'Himalaya est la source des principales rivières du Pakistan, de l'Inde et du Bangladesh, qui charrient des volumes d'eau sédimentée causant fréquemment des inondations. Les moussons génèrent également des inondations. Les eaux chaudes de l'Océan indien sont à l'origine de la formation de cyclones de forte intensité affectant presque toutes les côtes de la région. Banque Mondiale, 2012.

¹⁴ D'ici 2050, des migrations climatiques intrarégionales transfrontalières pourraient être entreprises par 40 millions de personnes, soit 1,8 % de la population régionale. Banque Mondiale, 2018.

¹⁵ Nations unies, 2018.

¹⁶ Banque Mondiale, 2016.

¹⁷ Banque Mondiale, 2016.

¹⁸ The Lancet, 2017.

¹⁹ Et une perte de 7,4 % de PIB en « perte de bien-être », soit le coût total des décès prématurés dus à la pollution de l'air, toutes tranches d'âge confondues (estimations pour l'année 2013). Banque Mondiale, 2016.

²⁰ IQAir, 2020.

²¹ FAO, 2020.

²² Climate and Clean Air Coalition (CCAP) et Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUÉ), 2019.

²³ L'Inde et le Bangladesh sont par exemple les 2^e et 5^e plus gros producteurs en aquaculture (FAO, 2018), tandis que le secteur contribue à hauteur de 1,2 % au PIB sri lankais, mais à seulement 0,4 % du PIB pakistanais (Banque Mondiale et AFD, 2018).

²⁴ Banque Mondiale, 2017.

Des inégalités encore prégnantes

L'Asie du Sud est la deuxième région qui perd le plus en IDH à cause des inégalités (-25,9 %), derrière l'Afrique Sub-Saharienne (-30,5 %) ²⁵, une tendance qui ne semble pas prête de s'inverser : le coefficient de Gini a augmenté entre 2010 et 2017 dans tous les pays de la région, à l'exception des Maldives. 31 % de la population régionale est toujours considérée comme multi dimensionnellement pauvre, ce chiffre recouvrant d'importantes disparités (0,8 % aux Maldives, 2,9 % à Sri Lanka, contre 27,9 % en Inde, 38,3 % au Pakistan ou 55,9 % en Afghanistan). Les dépenses gouvernementales de santé sont faibles (0,94 % du PIB vs. 5,8 % de moyenne mondiale) ; en conséquence, les dépenses des ménages représentent 62,4 % du total des dépenses de santé, et les services de santé demeurent peu développés ²⁶. La crise sanitaire liée à la COVID-19 a mis en exergue ces tensions persistantes, avec des systèmes sanitaires dépassés dans les régions les plus touchées, et notamment dans les grands centres urbains d'Inde, du Pakistan, et du Bangladesh. En outre, les systèmes de protection

sociale manquent d'efficacité, notamment parce que les 73,6 % de travailleurs informels sont particulièrement peu couverts, ne bénéficiant ni d'assurance sociale ni d'assistance sociale : en Inde, seuls 19 % de la population bénéficient d'au moins un type de couverture, 28,4 % au Bangladesh et 30,4 % à Sri Lanka ²⁷. Les inégalités d'accès aux services de base sont également importantes, notamment entre zones rurales et urbaines : si dans chacun des pays de la région, plus de 90 % de la population urbaine a accès à l'électricité, parmi les ruraux ils sont seulement 79 % au Bangladesh et 69 % au Pakistan. Enfin, d'importantes inégalités de genre subsistent : l'Asie du Sud est la troisième région la plus inégale entre les sexes ²⁸, et la deuxième en termes d'inégalités juridiques ²⁹. C'est également la région du monde où la participation au marché du travail est la plus inégale entre les sexes ³⁰, avec d'importantes disparités salariales (le Pakistan arrive en tête du classement mondial des écarts salariaux horaires entre femmes et hommes ³¹), malgré l'amélioration constante du niveau d'éducation des femmes.

1.3. POSITIONNEMENT DU GROUPE AFD EN ASIE DU SUD

La présence du groupe AFD en Asie du Sud est relativement récente (la première intervention dans la région a été réalisée en 2004 en Afghanistan), en comparaison notamment des bailleurs multilatéraux comme la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, présentes dans certains pays depuis plus de 50 ans. De fait, le Groupe demeure un acteur d'importance moyenne dans l'écosystème de l'aide au développement de la région.

Entre 2015 et 2019, l'activité du Groupe (AFD et Proparco) dans la région a connu une croissance régulière et importante. Durant cette période, près de 3,4 Mds € de financements ont été octroyés, dont 2,9 Mds € pour l'AFD et 490 M € pour Proparco ³². Près de 45 % du montant de ces autorisations concernait l'Inde (21 % pour le Pakistan, 18 % pour Sri Lanka, et 15 % pour le Bangladesh). Les prêts ont représenté 94 % des financements, et l'activité non-

souveraine de l'AFD, concentrée en Inde, représentait près de 20 % des autorisations sur cette période. La transition territoriale et écologique a représenté 66 % des investissements, avec surtout les transports urbains (1 Md€), le développement urbain, et l'eau et l'assainissement. La transition énergétique est la deuxième plus importante avec 500 millions d'euros de financement. Enfin, 70 % des financements ont présenté des co-bénéfices climat (pour la période 2018-2019), et 47 % des engagements de la période 2018-2019 ont permis de promouvoir l'égalité femmes-hommes.

L'activité régionale de l'AFD est pilotée depuis la Direction régionale basée à New Delhi, créée en 2019. Cette dernière couvre cinq pays – l'Afghanistan, le Pakistan, l'Inde, le Bangladesh, et Sri Lanka – et un réseau de quatre agences nationales, l'antenne de Kaboul ayant fermé en 2017 ³³.

²⁵ PNUD, 2019.

²⁶ Ainsi, seuls le Bhoutan, les Maldives et Sri Lanka disposent de plus d'un médecin pour 1000 personnes.

²⁷ OIT, 2017.

²⁸ PNUD, 2019.

²⁹ Selon un indicateur développé par la Banque Mondiale, visant à mesurer les discriminations de genre dans la loi. La base de données compilée par la Banque Mondiale permet de mesurer l'égalité d'opportunité économique entre hommes et femmes, en fonction du cadre légal dans les différents pays ; Banque Mondiale, 2019.

³⁰ OIT, 2020.

³¹ OIT, 2020.

³² À titre comparatif, la BAsD et le groupe Banque mondiale ont octroyé près de 9 Mds USD et plus de 8 MDS USD, respectivement, dans la région pour l'année 2019 seule.

³³ L'activité de l'AFD en Afghanistan, aujourd'hui supervisée depuis la Direction Régionale à New Delhi, est restreinte. L'AFD détient un portefeuille résiduel aux Maldives mais n'y intervient plus depuis le non-renouvellement de son mandat en 2009. Il est à noter que l'AFD maintient une veille analytique des trois pays d'Asie du Sud où elle n'est pas active (Maldives, Népal, Bhoutan) de manière à se tenir prête à intervenir en cas d'élargissement de son mandat géographique.

Proparco, depuis son bureau régional de New Delhi, ouvert en 2008, couvre un périmètre géographique qui comprend les cinq pays d'intervention de l'AFD, auxquels s'ajoutent le Népal, le Bhoutan, et les Maldives – ces deux derniers pays n'ayant à ce jour jamais fait l'objet d'interventions. Proparco oriente ses priorités stratégiques vers la transition énergétique, les infrastructures sociales et l'appui à l'entrepreneuriat durable, et accompagne le secteur privé en mobilisant prêts et investissements en fonds propres.

L'Asie du sud ne représente pas une aire géographique de concentration pour Expertise France, qui n'y dispose d'aucune représentation et dont le programme d'activité est limité. D'importantes synergies peuvent être néanmoins développées dans les secteurs d'intervention actuels ou à venir de l'AFD : énergies renouvelables, protection de la biodiversité, développement des systèmes de protection sociale et sanitaire dans le cadre de la lutte contre les épidémies, mise en œuvre de la stratégie indopacifique de la France, à travers notamment des projets régionaux dans la sécurité maritime. Les collaborations AFD-EF pourront prendre plusieurs formes, en particulier la mise à disposition d'assistance technique dans le cadre de financements AFD ou l'organisation de voyages d'étude en France pour promouvoir les savoir-faire français. Ces voyages d'études, organisés dans le cadre de projets en cours ou en préparation, permettent de former les délégations des contreparties ciblées, sur des thématiques stratégiques pour ces dernières et l'AFD³⁴.

En application des mandats du CICID, le groupe AFD en Asie du Sud contribue à la lutte contre le changement climatique et à l'atteinte des ODD, en déclinant des priorités d'action répondant spécifiquement aux enjeux régionaux climatiques, environnementaux et sociaux. Le Groupe s'efforce en effet d'accompagner ses contreparties vers une transition juste, profonde et durable et ce dans une approche décroisée, en œuvrant sur le croisement-clé entre les transitions écologique et sociale.

L'action du groupe AFD s'inscrit dans le cadre plus large de la politique française en Indopacifique, qui vise à renforcer la présence et l'action de la France dans la région sur les plans politique, stratégique, économique et environnemental, en consolidant notamment des partenariats stratégiques. Le Groupe concourt en outre, dans le respect du principe de déliement de l'aide, à la mise en œuvre de la diplomatie économique, en faisant connaître le dynamisme des entreprises françaises et en promouvant leur expertise, notamment par l'organisation d'événements et de rencontres, en Asie du Sud et en France, en collaboration avec les services économiques, Business France, ou encore le MEDEF international. En ciblant des secteurs dans lesquels les entreprises françaises bénéficient d'un savoir-faire reconnu, l'AFD leur procure des opportunités de se positionner sur des marchés par leur participation à des appels d'offres transparents et équitables. Enfin, par la croissance de ses engagements en Asie du Sud, le Groupe contribue à atteindre l'objectif d'aide publique au développement de 0,55 % du RNB français en 2022.

³⁴ Villes et numérique, finance verte, égalité femmes-hommes, renouvelables – solaire flottant, etc. – font ainsi partie des thématiques proposées.

2.

**UNE STRATÉGIE RÉGIONALE
ARTICULÉE AUTOUR
DE TROIS PRIORITÉS**

Les priorités du groupe AFD en Asie du Sud pour les prochaines années concernent principalement les transitions territoriale et écologique, énergétique, démographique et sociale. Elles répondent aux défis régionaux climatiques, environnementaux et sociaux, sont cohérentes avec les ambitions européennes et s'inscrivent dans la stratégie française Indopacifique³⁵ (2018). L'AFD se concentrera donc sur les axes suivants :

- la lutte contre le changement climatique en soutenant les transitions bas carbone ;
- la promotion d'une gestion durable des territoires et la préservation des ressources naturelles ;
- le soutien à une croissance économique plus inclusive.

L'AFD orientera ainsi son action vers des secteurs présentant de fortes opportunités pour les entreprises françaises qui pourront faire valoir leur expertise et leur savoir-faire. L'AFD participera au renforcement de la visibilité de l'offre française par l'organisation d'événements et de rencontres permettant leur mise en valeur, en Asie du Sud et en France, en collaboration avec le reste de l'équipe France.

Par-delà ces priorités, le groupe AFD adoptera une approche « nexus », en explorant systématiquement les opportunités de co-bénéfices sociaux et environnementaux, pour renforcer les engagements stratégiques « 100 % Accord de Paris » et « 100 % lien social » de son plan d'orientations

stratégiques. Il s'agira donc de chercher à démultiplier l'impact de chaque projet soutenu, en intégrant dès leur conception une réflexion sur les autres ODD tels que le genre, la santé, le lien social, tout en prenant soin de ne pas nuire.

La spécificité du groupe AFD en Asie du Sud réside principalement dans :

- l'importance accordée et les réponses apportées aux défis du changement climatique, vrai élément de différenciation par rapport aux autres bailleurs, ainsi que sa capacité à promouvoir un nexus social-climat auprès de nos partenaires,
- sa capacité de mobilisation de l'UE (AFD 1^{er} bénéficiaire des fonds de mixage AIF dans la région) et d'une équipe France au sens large, porteuse d'expertises,
- son adossement et son implication dans la stratégie indopacifique de la France.

À horizon 5 ans, l'ambition du Groupe en Asie du Sud est de devenir une plateforme de référence pour une approche décloisonnée des enjeux environnementaux et sociaux, en capacité d'entraîner les autres banques publiques de développement et les partenaires régionaux dans cette dynamique.

2.1. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN SOUTENANT LES TRANSITIONS BAS CARBONE

En Asie du Sud, le Groupe s'attachera à maximiser les impacts positifs sur le climat dans l'ensemble de ses interventions (objectif de 70 % des engagements annuels ayant des co-bénéfices climat) et consacrera une part importante de son activité à l'accompagnement de ses partenaires vers des trajectoires bas carbone et résilientes.

Reposant tant sur le secteur public que sur le secteur privé, l'offre du groupe AFD sera particulièrement adaptée pour soutenir ses partenaires dans leur transition énergétique. En effet, la décarbonation du secteur énergétique et l'amélioration de l'efficacité énergétique sont des enjeux de taille dans une région qui dépend encore fortement des énergies fossiles pour alimenter sa croissance. Il s'agira en premier lieu d'accroître la part des renouvelables dans le mix énergétique, notamment en exploitant l'immense potentiel hydroélectrique régional (projets de centrales

hydroélectriques au Pakistan par exemple), et en facilitant l'intégration de sources d'énergie variables (solaire, éolien), grâce au développement des capacités de stockage et au déploiement de réseaux de distribution intelligents (projets de solaire flottant en Inde et au Bangladesh, éolien au Pakistan). Dans une région morcelée politiquement qui bénéficierait largement d'une intégration de ses marchés électriques, l'AFD appuiera dès que faire se peut, et en adéquation avec les priorités diplomatiques de la France, des projets de collaboration transfrontalière (réseaux de transmission, par exemple, au service du déploiement des énergies renouvelables). L'efficacité énergétique, élément crucial des trajectoires bas carbone, continuera de faire l'objet d'interventions du Groupe, tant dans le secteur énergétique lui-même (réduction des pertes dans les réseaux de transmission et de distribution, comme le projet d'amélioration du réseau de distribution à Dhaka au Bangladesh)

³⁵ Livre Blanc « Stratégie française en Asie Océanie à l'horizon 2030 – vers un espace asiatique indopacifique inclusif ».

que dans les secteurs productifs, le bâtiment (notamment via le Programme d'Efficacité Énergétique dans les Bâti-ments en Inde, PEEB), ou les transports (massification du transport urbain, projets de métros en Inde et de BRT au Bangladesh et Pakistan). Pour s'assurer de la pérennité et de l'inclusivité des projets soutenus, le Groupe accordera également une attention spécifique aux cadres réglemen-taires liés à la production et à la gestion de l'énergie, et à leur possible amélioration par des prêts de politique publique (Pakistan notamment).

Au-delà du secteur énergétique, le Groupe sensibilisera ses partenaires sur l'importance de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, en alimentant la connaissance de ses conséquences régionales (migra-tions climatiques, catastrophes naturelles), en proposant des outils de modélisation de trajectoires bas carbone, et enfin en les appuyant dans leur adoption de ces stratégies et leur mise en œuvre (utilisation de la Facilité 2050 en Inde, au Pakistan et au Bangladesh).

FOCUS PROJET : Soutenir les réformes pour un secteur de l'énergie durable au Pakistan

En 2013, les autorités pakistanaises ont adopté un programme de réformes du secteur de l'électricité visant à augmenter les capacités nationales de production énergétique et à améliorer les performances du secteur. Les bailleurs présents dans ce secteur (BASD, JICA, Banque mondiale) ont décidé d'accompagner et de sou-tenir conjointement ces réformes indispensables pour assurer la viabilité et la durabilité des investissements dans l'énergie. En 2017, l'AFD, qui investit massivement dans les infrastructures hydroélectriques au Pakistan, a décidé de rejoindre ce groupe de bailleurs en octroyant un PrPP en soutien au dialogue de politique sectorielle, permettant (i) d'améliorer l'accès à l'énergie et la gestion des tarifs et des subventions, (ii) d'améliorer la gestion des entreprises publiques du secteur énergétique par l'ouverture des marchés de l'énergie au secteur privé et (iii) d'améliorer la transparence et la redevabilité du secteur. En accompagnement de son prêt budgétaire, l'AFD a soutenu les efforts du Gouvernement pour se doter d'un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur de l'électricité et a financé une assistance technique à l'agence de l'investissement privé dans le secteur de l'électricité et des infrastructures (PPIB), afin de renforcer la compétitivité des énergies renouvelables et réduire ainsi le recours à la production thermique.

2.2. PROMOUVOIR UNE GESTION DURABLE DES TERRITOIRES ET LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS UNE PERSPECTIVE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Région la plus dense du monde, l'Asie du Sud compte les centres urbains les plus pollués ainsi que des territoires ruraux aux ressources naturelles surexploitées. Le Groupe s'engage à renforcer la résilience des territoires et à favo-riser une gestion responsable des ressources naturelles.

Dans tous les pays de la région, l'AFD s'appuiera sur son expérience des sujets de développement urbain et sur le savoir-faire français pour continuer à promouvoir des infrastructures intelligentes et résilientes (systèmes de transport, systèmes d'assainissement, gestion des déchets,

gestion des risques naturels en ville, notamment les inon-dations, gestion de la chaleur en ville, gestion des zones urbaines côtières), limitant la congestion des villes et per-mettant de réduire les pollutions associées, notamment de l'air. L'action du Groupe portera également sur les zones rurales pour favoriser leur intégration dans l'économie nationale, en améliorant leur connexion et en y développant les services de base manquants. L'AFD réfléchira également à soutenir les zones agricoles, en favorisant l'essor de pratiques durables en matière de gestion des ressources naturelles (limiter les intrants et pesticides, optimiser

l'irrigation...) et en accroissant leur résilience aux effets du changement climatique. Le Groupe accompagnera les États dans la mise en place de normes environnementales exigeantes et de dispositifs incitatifs pour contenir les pollutions et favoriser le traitement des eaux usées (Projet de Saidabad au Bangladesh) ; en parallèle, il appuiera, via Proparco, la transition sociale et environnementale de certains secteurs industriels (secteur textile au Bangladesh). En lien avec les ministères, il pourra être envisagé de mettre à disposition des États des financements pour pallier les conséquences des aléas climatiques mais également des outils pour renforcer la résilience des territoires urbains comme ruraux, notamment par la conception et la mise en place de systèmes de détection des catastrophes naturelles (Bangladesh et Pakistan). Le développement de solutions fondées sur la nature pourrait être envisagé, notamment en lien avec le FFEM.

Concernant la préservation des ressources naturelles spécifiquement, le Groupe portera une attention particulière à la gestion de l'eau, des sols (pratiques agricoles durables), à la lutte contre la déforestation et à la protection de la biodiversité : des sujets qui seront portés au niveau régional lorsque possible. Le Groupe appuiera ainsi la création et la gestion d'aires protégées, forestières (projet Assam en Inde), littorales ou marines, en étant sensible aux projets présentant des opportunités économiques pour les populations locales. En particulier, l'essor de l'économie bleue, dans le cadre de la stratégie française pour l'Indopacifique, sera encouragé pour développer des filières (halieutique, tourisme, énergies marines...) compétitives, résilientes et inclusives, qui s'inscriront dans une meilleure soutenabilité de l'espace marin (Sri Lanka, Bangladesh, Inde, Pakistan).

FOCUS PROJET : Restaurer les écosystèmes forestiers dans l'État d'Assam

En 2012, l'AFD a soutenu le gouvernement de l'Assam, État du Nord-Est de l'Inde, dans le lancement du Projet de conservation des forêts et de la biodiversité de l'Assam (APFBC), en réponse aux menaces que représentent la déforestation, le braconnage et la dépendance excessive des communautés locales aux ressources forestières.

Des efforts de reboisement massifs ont été entrepris : plus de 21 000 hectares de terres ont été reboisés (40 % de ce travail a été réalisé par des communautés locales, 60 % par le département des forêts). 6 000 personnes ont été formées dans 24 métiers différents, ce qui a permis de relancer l'économie locale tout en protégeant les ressources forestières. 73 % des membres de la communauté ayant bénéficié de formation sont des femmes.

En 2019, suite au succès de la première phase, l'AFD a octroyé un deuxième financement, de 50 millions d'euros, pour continuer à reboiser et déployer les efforts de conservation de la biodiversité, en renforçant les capacités de l'administration forestière et en fournissant des moyens de subsistance alternatifs pour les communautés locales. En plus de l'impact positif sur la biodiversité, le projet présente d'importants co-bénéfices climat (stockage de carbone dans les arbres plantés). Au vu des impacts importants sur les inégalités femmes-hommes de la première phase, le projet Assam II a intégré davantage d'objectifs liés au genre et dispose du marqueur CAD 2 de l'OCDE.

FOCUS PROJET : Réhabilitation et amélioration de la gestion de ports de pêche et amélioration de la gestion de la ressource halieutique à Sri Lanka

À Sri Lanka, le secteur de la pêche est crucial pour l'économie (2 % du PIB national, emplois directs ou indirects pour environ 7 % de la population active) mais également pour la sécurité alimentaire (il fournit 50 % des protéines animales consommées par la population). Néanmoins, le secteur souffre d'un manque à gagner énorme : les pertes après capture représentent entre 40 % et 60 %. En 2019, l'AFD a commandé une étude de faisabilité, financée par une subvention de 650 000 euros issue du FEXTE, dans le but de lancer une intervention courant 2021. Son principal objectif sera d'améliorer la qualité des produits exportés, sans augmenter l'effort de pêche et en assurant une gestion plus durable des ressources halieutiques. La dynamique engendrée sur la filière export aura un effet d'entraînement sur la filière de production à destination du marché national.

2.3. CONTRIBUER À UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE PLUS INCLUSIVE ET ATTÉNUER LES DÉSÉQUILIBRES SOCIAUX

La croissance rapide des dernières décennies n'a pas profité également à toutes les couches de la population : plus de trois cent millions de personnes, dont une grande majorité en Inde, demeurent sous le seuil de pauvreté de 1,9 USD/jour (PPP 2011) et privées d'accès aux services essentiels. Dans le cadre de son engagement 100 % lien social, le groupe AFD prendra en considération les inégalités territoriales, générationnelles et de genre.

Le groupe AFD poursuivra son action en vue d'accroître l'accès des populations à des réseaux d'eau potable et d'assainissement, à l'électricité, aux services de santé, de télécommunication ou encore aux produits et services financiers (soutien de Proparco au secteur de la micro-finance en Inde et au Pakistan), en se concentrant sur les zones peu ou mal desservies. L'AFD, en collaboration avec Expertise France, travaillera aussi sur les cadres réglementaires et accompagnera les États sur les sujets de protection sociale adaptative (Bangladesh, notamment). En parallèle, le Groupe continuera d'adopter systématiquement une approche genre dans le cycle de ses projets, conformément à la Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022), pour veiller à leur conformité aux principes d'égalité entre femmes et hommes, et d'inclure au maximum les femmes et leurs besoins spécifiques dans l'instruction des projets (projets de métros et de BRT en Inde et au Pakistan). Le groupe AFD visera en outre en Asie du Sud à augmenter la part de ses financements ayant pour objectif principal la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes (marqueur CAD 2 OCDE), en ligne avec l'objectif plus global de la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui prévoit dans ses objectifs pour l'AFD 700 millions d'euros annuels de programmes marqués CAD 2 et 50 % de projets notés 1 ou 2, selon le marqueur CAD, en volume d'engagement annuel d'ici à 2022. Enfin, la Direction régionale Asie du Sud se dotera d'un plan d'action dédié au genre, afin d'identifier plus finement les enjeux locaux et proposer des réponses opérationnelles adaptées.

Créer davantage d'opportunités, notamment dans des secteurs économiques porteurs ou innovants (économie bleue, tourisme durable, industries culturelles et créatives, digital, énergies renouvelables...) et soutenir les capacités d'entrepreneuriat sont des objectifs pour lesquels l'AFD pourra tirer parti des synergies avec Proparco. Une piste envisagée est de favoriser l'employabilité des populations,

en particulier des femmes et des jeunes, à travers le développement de compétences sectorielles. Une attention particulière sera portée sur la qualité et la décence des emplois, avec une mise à niveau de certaines industries à des normes environnementales, sociétales et sécuritaires, possiblement via des lignes de crédit mises à disposition du secteur privé par Proparco. Le Groupe continuera également à promouvoir l'inclusion financière des ménages et à améliorer l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises.

Dans le cadre de la crise liée à la COVID-19, l'AFD promouvra des politiques de relance économique durable, tant sur la dimension écologique que sociale. Il s'agit là de contribuer, à la hauteur des moyens de l'AFD, à ce que les différents plans de soutien aux économies d'Asie du Sud ne se fassent pas au détriment des transitions environnementales et sociales.

FOCUS PROJET : Améliorer les conditions de sécurité et l'empreinte environnementale des usines textiles au Bangladesh

La confection textile représente 80 % des exportations au Bangladesh, et le secteur emploie 4,5 millions de travailleurs, principalement des femmes. Le drame du Rana Plaza en 2013 a mis en lumière la nécessité d'une mise à niveau des normes de sécurité du secteur textile bangladais, ainsi que celle de l'amélioration des conditions de travail et la question de l'impact environnemental des usines. En 2018, l'AFD a mis à disposition une ligne de crédit de 50 millions d'euros pour que les usines exportatrices puissent financer les travaux nécessaires à la mise aux normes de sécurité des bâtiments (électricité et incendie, résistance des structures). Également éligibles sont les investissements destinés à améliorer les conditions de travail, à limiter la pollution et à améliorer l'empreinte environnementale des usines textiles, notamment par une meilleure gestion des effluents, de l'eau et de l'énergie. Parallèlement, l'Union Européenne et la KfW financent un mécanisme de primes d'investissement, versées une fois les travaux achevés et qui permettent de réduire le coût du prêt pour les usines. Enfin, un programme d'assistance technique de la GIZ vise à accompagner les usines dans leur plan d'investissement, ainsi qu'à aider les banques commerciales à développer une offre de service adaptée au financement de ces investissements et renforcer leurs capacités à cet effet.

2.4. UNE APPROCHE DÉCLOISONNÉE

Les priorités d'action définies ci-avant ne sont pas mutuellement exclusives, et l'AFD cherchera systématiquement à décroisonner ses financements, en adoptant une approche de nexus. Face aux enjeux structurels et pluridimensionnels auxquels font face les pays d'Asie du Sud, il apparaît en effet nécessaire d'agir spécifiquement au croisement des enjeux environnementaux et sociaux. L'AFD cherchera

donc à allier ces deux objectifs, en abordant à chaque fois que possible l'action à travers des nexus concrets – comme l'inégalité sociale et le bon état environnemental, les approches « *One Health* », ou encore la transversalisation du genre à tous les niveaux, et dans l'ensemble des projets (*gender mainstreaming*).

FOCUS : Intégration de la thématique du genre dans des projets de transport urbain

Avec un mandat régional principalement axé sur la lutte contre le changement climatique (70 % de co-bénéfices climat attendus sur l'ensemble du portefeuille), l'AFD s'efforce d'intégrer les thématiques sociales et d'inclusivité en parallèle des enjeux environnementaux dans ses différents projets, dès que possible. Par exemple, très présente dans le secteur des transports urbains en Asie du Sud, l'AFD a spécifiquement abordé la thématique du genre dans 3 projets de transports urbains : celui du métro de Kochi, en Inde, et ceux de *Bus Rapid Transit* (BRT) à Karachi et Peshawar, au Pakistan.

Suite à un premier prêt accordé en 2014 par l'AFD, l'entreprise publique *Kochi Metro Rail Limited* (KMRL) a pu construire près de 26 km de métro aérien reliant les différentes parties de la ville. Pour s'assurer de l'inclusivité du service auprès de la clientèle féminine, KMRL a signé un accord-cadre avec une organisation locale très active au Kerala sur les questions d'autonomisation des femmes. Ainsi, 774 femmes, dont 600 viennent de familles défavorisées, ont été employées par

KMRL pour occuper des positions traditionnellement réservées aux hommes. Des initiatives pour garantir la sécurité des utilisatrices du métro ont aussi été mises en œuvre (éclairage, caméras de surveillance, campagnes de prévention du harcèlement, zones séparées pour les femmes prévues sur les quais et dans les bus). Un deuxième prêt a été octroyé en 2016 par l'AFD pour étendre davantage le réseau, portant le montant du financement à 360 millions d'euros.

Pour les projets de BRT à Karachi et Peshawar, des plans d'actions genre ont été mis en place. Ils prévoient des caractéristiques d'accessibilité et de sécurité pour les femmes dans les stations et leurs abords. Un minimum de 10 % des employés de l'exploitation du BRT, ainsi que 10 % du personnel des autorités régulatrices et agences d'exécution devront être des femmes.

Cette approche conjointe des problématiques sociales et environnementales continuera d'être privilégiée.

3.

**RENFORCER LA MOBILISATION
DES PARTENAIRES ET ACTEURS
À L'ÉCHELLE RÉGIONALE**

En ligne avec l'ODD 17, le groupe AFD a décidé de faire du « réflexe partenarial » un des cinq engagements de son Plan d'Orientation Stratégique. Dans une région où l'AFD demeure un acteur de taille relativement modeste (879

millions d'euros d'engagements en 2019) et où les besoins restent importants, cette logique d'une « AFD plateforme » est une condition essentielle pour soutenir efficacement les transitions en Asie du Sud.

3.1. RENFORCER LES SYNERGIES AVEC LES ACTEURS FRANÇAIS

En étroite collaboration avec les postes diplomatiques et les services économiques régionaux, le groupe AFD contribuera à mettre en œuvre la stratégie Indopacifique³⁶ formalisée dans le Livre Blanc « *Stratégie française en Asie-Océanie à l'horizon 2030 – Vers un espace asiatique indopacifique inclusif* » en renforçant le partage d'expérience, la valorisation des solutions des acteurs de l'écosystème français (organisations de la société civile, collectivités locales, entreprises, fondations, centres de recherche). Au sein de l'Equipe France, l'AFD s'emploiera à mettre en réseau et informer les acteurs publics et privés des projets auxquels elle participe dans la région, mais également dans les directions régionales voisines (Océan Indien, Asie du Sud-Est). En déclinaison des conventions partenariales pouvant exister entre les sièges, les modalités d'un fonctionnement plus intégré³⁷ au siège et au niveau régional avec les établissements et opérateurs publics français (Business France en particulier) seront étudiées. L'AFD continuera en outre à suivre de près les initiatives de coopération décentralisée³⁸, encore peu développées dans la région. Un effort sera entrepris pour davantage capter les synergies possibles avec le FFEM, dont le mandat de protection de l'environnement recoupe en grande partie les priorités du groupe AFD dans la région, et dont l'action permet de soutenir des innovations.

De manière générale, le Groupe s'appliquera à contribuer à la mise en œuvre de la diplomatie économique aux côtés de Business France, en invitant systématiquement les entreprises françaises à participer aux appels d'offres sur les marchés financés par l'AFD, et en continuant à rencontrer les entreprises françaises (à travers le MEDEF International notamment) en Asie du Sud et en France, pour échanger sur les priorités d'action et le portefeuille de projets de l'AFD. En particulier, le groupe AFD favorisera la diffusion de l'expertise française, en mobilisant des outils tels que le Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences (FEXTE) et le Fonds d'appui à la préparation et au suivi de projet (FAPS), permettant de financer des programmes de coopération technique et des études de préparation de projet en promouvant les acteurs français dès que possible, dans le respect des règles de passation de marché.

FOCUS : Mobiliser les acteurs français autour du développement urbain en Inde

En 2015, le gouvernement indien a lancé la *Smart Cities Mission*, avec l'objectif d'accompagner 100 villes vers un développement urbain intégré et durable, y compris en mobilisant des technologies numériques. Dans le cadre de la coopération franco-indienne, l'AFD a apporté un premier soutien à trois « Smart Cities » (Nagpur, Chandigarh et Pondichéry), mobilisant de l'expertise française pour les accompagner dans la conception et la mise en œuvre de projets de ville intelligente par un FEXTE de 700 000 euros.

Suite au succès de ce programme d'assistance technique, l'AFD, l'Institut National des Affaires Urbaines (NIUA) et le Ministère du Logement et des Affaires Urbaines (MoHUA) ont co-développé le programme CITIIS, lancé en 2018. Celui-ci permet à 12 villes, sélectionnées par appel à projets, de bénéficier d'un soutien financier et d'assistance technique. Pour ce faire, l'AFD a octroyé un prêt de 100 millions d'euros au MoHUA, et 6 millions de subventions européennes financent un dispositif d'assistance technique sur mesure. En complément, un FEXTE de 1 million d'euros vise à promouvoir spécifiquement l'expertise française dans le cadre de ce projet. Une deuxième phase, mettant l'accent sur les projets urbains à co-bénéfice climat, est en cours d'instruction pour 2021.

En parallèle, l'AFD contribue activement au *Smart Cities Club*, animé par l'Ambassade de France à Delhi : trimestriellement, des entreprises françaises actives dans le secteur peuvent échanger et se tenir informées des projets de l'AFD. Enfin, l'AFD et Business France ont monté, pour le premier semestre 2021, un programme sur mesure à destination de PME françaises cherchant à se développer en Inde, afin de leur permettre de présenter leur offre aux Smart Cities. Ces entreprises seront invitées à se positionner sur les appels d'offres des marchés financés par l'AFD, dans le respect des règles de passation de marché.

³⁶ L'axe Indopacifique a pour but de faire face, aux côtés de l'Union Européenne, de l'Inde et de l'Australie, aux défis communs de la région aux premiers rangs desquels le changement climatique.

³⁷ Organisation d'événements, ateliers, rencontres, sur une base régulière ; échanges réguliers sur le portefeuille de l'AFD.

³⁸ À l'instar de ce qui a été développé entre la métropole de Bordeaux et l'État du Telangana (Inde), ou entre le Val de Loire et l'État du Tamil Nadu (Inde).

3.2. MOBILISER LE RÉSEAU DES BAILLEURS DE FONDS DANS UNE PROJECTION RÉGIONALE

Près de 60 % des financements accordés par l'AFD dans la région entre 2016 et 2019 l'ont été en cofinancement avec d'autres acteurs du développement. En mobilisant d'autres bailleurs autour de ses priorités, l'« AFD plateforme » parvient à financer des projets d'envergure nécessitant souvent des montants supérieurs à ceux que peut engager le Groupe, tout en veillant à la visibilité de la France et à la capacité de l'Agence à projeter, à travers ces partenariats, les priorités de la politique française de développement, notamment à travers son implication directe dans les dialogues de politiques publiques.

Le partenariat avec l'Union Européenne revêt une importance stratégique : entre 2018 et 2019, l'AFD a bénéficié de près de 44 M EUR de subventions déléguées dans le cadre de l'*Asian Investment Facility* (AIF), permettant de financer des études de faisabilité ou de l'assistance technique, indispensables à la bonne mise en œuvre des projets. Sur la période 2014-2019, l'AFD a été le premier partenaire bénéficiaire des fonds de mixage de la facilité AIF en Asie du Sud (avec près de 113 M EUR délégués par l'Union européenne à l'AFD), devant la Banque Asiatique de Développement, la Banque européenne d'investissement (BEI) et la KfW (Allemagne). Le maintien d'une collaboration forte avec l'UE sera donc recherché. Le Groupe cherchera en outre à consolider les partenariats opérationnels et les cofinancements avec les autres bailleurs européens actifs dans la zone, tels que la BEI et la KfW, avec lesquels l'Initiative de délégation réciproque (*Mutual Reliance Initiative*, ou *MRI*) sera utilisée dès que possible, ou encore Danida.

L'AFD nourrira ses échanges avec la Banque Mondiale dans le cadre de sa coopération technique en ciblant des opérations communes dans une logique d'effet de levier, Proparco dialoguant plus spécifiquement avec l'IFC. L'approfondissement des relations avec la Banque Asiatique de Développement, partenaire historique dans l'instruction de projets et les cofinancements dans la région³⁹, sera recherché. L'AFD s'appliquera à consolider ses relations avec les autres partenaires techniques et financiers incontournables de la région, tels que la JICA ou l'AKDN. Dans le cadre de l'*International Development Finance Club* (IDFC) et de la dynamique du sommet « Finance en commun » (FICS) de novembre 2020⁴⁰, le Groupe appuiera un dialogue stratégique avec les banques publiques de développement de la région, favorisant les rencontres entre pairs avec un objectif éventuel de co-financement et de plaider pour l'alignement des banques de développement avec les ODD. Dans la perspective d'encourager la coopération régionale, l'AFD s'emploiera à explorer de nouvelles pistes, en étudiant les possibilités d'adhérer à l'ADFIAP (*Association of Development Financing Institutions in Asia and the Pacific*), en développant les partenariats opérationnels avec les BPD de la région (NHB, SIDBI et NABARD en Inde, RDB à Sri Lanka, cofinancements avec AIIB et CDB) et en identifiant les acteurs aux intérêts potentiellement stratégiques dans la région Indopacifique (coopération australienne, américaine, japonaise).

Proparco poursuivra ses efforts de prospection et de promotion des outils de financement des projets privés, et s'attachera à étudier des opportunités conjointes avec les institutions financières de développement européennes, tels que FMO, DEG ou IFU.

³⁹ L'AFD est partenaire de la BASD depuis 1997. Une convention-cadre de partenariat a été renouvelée pour six ans en octobre 2016, autour d'objectifs concrets de collaboration sur des thématiques majeures : les villes durables, le transport urbain et le changement climatique.

⁴⁰ Le Sommet « *Finance en commun* », co-organisé par l'AFD dans le cadre du Forum de Paris sur la Paix les 11 et 12 novembre 2020, a permis de réaffirmer l'importance des enjeux qui relèvent de la justice sociale et du développement humain pour le développement durable. Plusieurs engagements en la matière sont formulés dans la Déclaration générale du Sommet, signée par toutes les banques publiques du développement (BPD).

3.3. CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DES STRUCTURES ET INITIATIVES RÉGIONALES

Dans une région où certains pays entretiennent des relations politiques parfois conflictuelles, peu d'initiatives réunissant tous les pays de la zone existent. Le Groupe s'attachera donc à comprendre les dynamiques au sein des organisations et initiatives régionales que sont la SAARC et la SACEP, dans un objectif de promouvoir le dialogue régional et l'émergence de solutions régionales aux enjeux transfrontaliers, comme la croissance inclusive ou la protection de l'environnement. Dans la même lignée, le Groupe cherchera à connaître et soutenir autant que possible (i) des programmes portés par les institutions internationales abordant les problématiques régionales, telles que la *South Asia Water Initiative* (Banque Mondiale) ou la branche sud-asiatique de la Commission Économique et Sociale pour l'Asie et le Pacifique des Nations Unies (UNESCAP) et (ii) des initiatives gouvernementales de la région telle que la Coalition indienne pour les infrastructures résilientes aux risques de catastrophes et l'Alliance Solaire internationale.

Aux côtés de la Direction Régionale Océan Indien (DROI) et de la Direction Régionale Asie du Sud-Est (DRASE), la DRASU étudiera le financement de premières activités pour le compte de l'*Indian Ocean Rim Association* (IORA), afin

d'appuyer la candidature de la France à cette organisation centrale dans l'espace « Indopacifique ». L'AFD explorera également des possibilités de rapprochement avec l'Association internationale des villes et ports, notamment pour inclure des villes d'Asie du Sud dans le groupe « océan-Indien », avec lequel la DROI est déjà en contact étroit. De manière générale, le Groupe se tiendra informé des initiatives d'ampleur régionale et restera ouvert aux opportunités de coopération.

Dans le même temps, le groupe AFD s'appliquera à se rapprocher de la société civile et des organisations non gouvernementales locales, dans une logique d'intégration à des projets, de partage de connaissances et d'expérience, et envisagera de les soutenir dans la limite des fonds en subvention disponibles.

L'accent sera mis sur la visée opérationnelle de ces efforts, cette approche servant d'appui aux agences pour trouver des projets d'envergure régionale (par exemple autour de l'économie bleue dans le Golfe du Bengale), et ainsi répondre à la demande politique de s'inscrire dans l'espace Indopacifique et de développer la coopération avec les pays tiers.

3.4. CONTRIBUER À UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES DYNAMIQUES RÉGIONALES

L'AFD poursuivra sa politique de production de connaissances, en lien avec les SCAC et avec des visées opérationnelles, en particulier dans ses secteurs d'intervention stratégiques (adaptation au changement climatique, énergie, urbanisme) et dans ceux communs aux différents acteurs régionaux (biodiversité et économie bleue, dont lutte contre la pollution marine et préservation des ressources halieutiques). Ces activités contribueront à une meilleure compréhension des grands enjeux de développement, des dynamiques territoriales et économiques, ainsi que des liens sociaux qui existent dans ce bassin multilinguistique et multicommunautaire, pour appuyer la prise de décision. À cette fin, le Groupe s'appuiera sur le réseau des universités, les *think tanks* locaux et internationaux, les organismes de recherche comme le CIRAD, l'IRD ou l'IFP, et les institutions internationales telles que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ou le Bureau des Nations Unies pour la Réduction du Risque de Catastrophes (UNDRR).

FOCUS : Partenariat avec l'Institut Français de Pondichéry

L'AFD a établi un partenariat avec l'Institut Français de Pondichéry (IFP), un Établissement Public de Recherche placé sous la double tutelle du MEAE et du CNRS. Couplé au Centre de Sciences Humaines (CSH) de New Delhi, il forme l'unité de service et de recherche « Savoir et mondes indiens ». L'IFP a pour vocation de remplir des missions de recherche, d'expertise et de formation en partenariat avec des institutions françaises, indiennes ou issues de pays tiers, tout en favorisant l'accès au terrain des chercheurs non indiens.

Cette collaboration s'inscrit dans l'ambition commune d'engager un dialogue scientifique régulier autour de questions liées à la résilience sociale et écologique, à la gouvernance urbaine et à la durabilité des systèmes socio-écologiques dans la région de Pondichéry.

Ce partenariat vise à renforcer et approfondir les travaux conduits par les équipes de recherche de l'IFP sur ces thématiques connexes et de les articuler dans le cadre d'une approche intégrée susceptible de stimuler les échanges avec les milieux institutionnels locaux et régionaux. Deux volets seront spécifiquement ciblés :

1. Enjeux de la production urbaine, du patrimoine et de l'économie culturelle ;
2. Enjeux sociaux et écologiques de la gestion adaptative des zones humides urbaines, périurbaines et rurales.

4.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

4.1. MODALITÉS D'INTERVENTION

En Asie du Sud, le Groupe mobilisera tous les outils dont il dispose pour son action, en adéquation avec les contextes locaux et son mandat d'intervention. L'activité de l'AFD continuera à s'articuler principalement sous la forme de prêts souverains, dès lors que la situation financière de la contrepartie le permet, bonifiés (Pakistan, Bangladesh, Sri Lanka), ou non bonifiés (Inde). Les moyens en subventions resteront limités et seront destinés à financer des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de renforcement de capacités ou d'assistance technique. La disponibilité des subventions 209 pour la région est faible, ce qui explique en partie l'activité restreinte en Afghanistan, qui ne fait pas partie des pays de concentration de l'effort en subvention.

Parmi les instruments qui seront utilisés, le prêt de politique publique (PrPP) revêt une importance particulière, puisqu'il permet d'intervenir dans les domaines prioritaires identifiés et d'allier objectifs premiers et appui à la convergence des normes, à travers des dialogues de politique publique de long terme indispensables pour assurer la pérennité des investissements dans les infrastructures. Le PrPP est également l'opportunité de mettre en valeur l'expertise française en appui aux réformes financées. Enfin, l'AFD priorisera l'octroi de PrPP en cofinancement avec d'autres bailleurs, afin de peser davantage dans les dialogues de politique publique, via des volumes de financements plus importants que ceux que pourrait mobiliser l'AFD seule.

FOCUS : animer le dialogue de politique publique autour des questions climat grâce à la Facilité 2050

En Asie du Sud, plusieurs projets mobilisent la Facilité 2050, en aidant les partenaires à modéliser leurs trajectoires d'émissions de GES et les impacts socio-économiques du changement climatique. Les projets financés par la Facilité 2050 permettent d'identifier les priorités d'action, de définir des objectifs réalistes et d'éclairer la prise de décision.

Au Pakistan, l'AFD se propose d'accompagner le Gouvernement dans le processus d'actualisation de sa Contribution déterminée au niveau national (NDC), et dans la préparation d'un plan d'atteinte de ses objectifs. La Facilité 2050 finance ainsi les travaux de deux bureaux d'études français, Enerdata et Solagro, en charge de (i) compléter la modélisation des émissions du pays et (ii) de développer un ensemble de scénarios de réduction cohérent avec les politiques publiques actuellement envisagées ou plus ambitieux, permettant une analyse précise des efforts d'abattement potentiels et de leur coût.

En Inde, le *Center for Study of Science, Technology and Policy* (CSTEP), organisme de recherche indien à but non-lucratif, bénéficie de la Facilité 2050 pour modéliser les besoins en énergie, en matériaux, en terre et en eau, impliqués par la poursuite de l'objectif d'une « qualité de vie décente » pour tous. Cette étude fournira aux experts sectoriels et aux décideurs de la substance pour débattre des ambitions indiennes en matière de climat et d'amélioration du niveau de vie de la population.

Enfin, deux projets en Inde et au Bangladesh ont été approuvés et démarreront prochainement. Le premier vise à proposer au Ministère des finances indien un cadre d'analyse permettant d'identifier et de quantifier les risques économiques et financiers associés à une transition bas carbone, et d'en déduire des recommandations de politiques publiques. Le second cherche à promouvoir une protection sociale adaptative qui puisse fournir de l'aide d'urgence à des populations sinistrées par des catastrophes, mais également d'accompagner la transition bas carbone et la protection de l'environnement.

Le groupe AFD, et en particulier Expertise France, s'attachera en outre à proposer des solutions d'expertise (assistance technique), pour répondre aux attentes des contreparties. Le Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences (FEXTE) et le Fonds d'appui à la préparation et au suivi de projet (FAPS) joueront ici un rôle clé, puisqu'ils permettent de financer des programmes de coopération technique et des études de préparation de projet en promouvant l'expertise française chaque fois que c'est possible, dans le respect des règles de passation des marchés.

L'utilisation de la ressource en subvention européenne est un enjeu central pour la Direction régionale Asie du Sud. Elle permet en effet de renforcer la compétitivité de l'offre du groupe AFD, notamment par le financement d'assistance technique ou d'études de faisabilité. L'AFD s'efforcera donc de rechercher et d'intégrer l'aide européenne en gestion déléguée, aux réformes et projets appuyés dans la région.

4.2. PERSPECTIVES FINANCIÈRES

L'activité du groupe AFD en Asie du Sud est en croissance continue depuis quatre ans : 463 M EUR octroyés en 2017 (dont 74 M EUR pour Proparco), 780 M EUR en 2019 (dont 175 M EUR pour Proparco). En cohérence avec cette trajectoire de croissance du groupe AFD, ainsi qu'avec la consolidation de l'activité de l'AFD dans la région, la programmation financière prévisionnelle du Groupe pour les cinq prochaines années pourrait s'établir entre 900 M EUR et 1,2 Md d'engagements annuels à partir de 2021.

Le Groupe AFD s'emploiera en outre à diversifier ses opérations, compte tenu du risque de concentration et d'atteinte de limites opérationnelles du Groupe dans certains pays et secteurs (notamment vis-à-vis du souverain en Inde) et accordera une attention renforcée au suivi des restes à signer et restes à verser.

La compétitivité de l'offre de l'AFD en Asie du Sud diffère selon les pays d'intervention. De manière générale, plus le pays appartient à une classe de revenu élevé, moins la capacité de mobilisation de bonifications par l'AFD est forte, et moins l'offre du Groupe est compétitive face aux autres bailleurs (notamment KfW, Banque mondiale et BAsD). Le cas de l'Inde est en cela significatif. L'AFD souffre d'un fort déficit de compétitivité dans le pays : appartenant au cercle des très grands émergents, comme définis par les ministères⁴¹, (i) l'AFD n'y est pas autorisée à intervenir en mobilisant de la bonification et (ii) les opérations dans le pays sont sujettes à une surmarge – aussi mise en place dans d'autres très grands émergents – utilisée pour alimenter le compte de réserve. Dans les PMA et PRITI de la région (en particulier Bangladesh et Pakistan), l'offre AFD est en compétition avec celle de bailleurs disposant de guichets très subventionnés (par exemple guichet IDA ou blend pour la BM, ressources du BMZ pour la KfW).

4.3. INDICATEURS DE RÉSULTATS

Le groupe AFD s'emploie à développer le suivi-évaluation-redevabilité de ses opérations. Pour appuyer le pilotage de ses opérations et répondre à son devoir de redevabilité, l'AFD définit un certain nombre d'indicateurs de suivi. Dans le cadre de la stratégie régionale Asie du Sud, l'AFD s'engage à suivre plus particulièrement plusieurs indicateurs détaillés ci-dessous et déclinés en trois grands thèmes principaux : (i) pilotage financier ; (ii) suivi des objectifs liés

au mandat (indicateurs du POS) ; (iii) suivi des priorités d'action (indicateurs agrégables). Ces indicateurs permettront, tout au long et à l'issue de la période couverte, de jauger des efforts et progrès réalisés, à l'aune des objectifs retenus. En matière d'évaluation de projets, dans une démarche d'apprentissage à dimension régionale, la DRASU s'attachera à favoriser les évaluations de grappe multi-pays sur les secteurs d'intervention clés.

(i) Pilotage financier (en MEUR)

- Engagements
- Signatures
- Versements

(ii) Suivi des objectifs liés au mandat

- Part des engagements en co-bénéfice climat (en % du volume d'engagement total)
- Part des signatures en co-bénéfice climat (en % du volume des signatures total)
- Part des engagements en co-bénéfice genre (en % du volume d'engagement total)
- Part des signatures en co-bénéfice genre (en % du volume des signatures total)
- Part des engagements en cofinancement (en % du volume d'engagement total)
- Part des fonds délégués (en % du volume d'engagement total)

⁴¹ La liste des très grands émergents a été définie par lettre des ministres le 28 juillet 2014 et comprend actuellement sept pays : l'Afrique du Sud ; le Brésil ; la Chine ; l'Inde ; l'Indonésie ; le Mexique ; la Turquie. Cette lettre précise les modalités d'intervention de l'AFD dans les « très grands émergents ».

Suivi des priorités d'action

Lutter contre le changement climatique en soutenant les transitions bas carbone

- Nombre de personnes bénéficiant d'un projet d'énergie renouvelable
- Capacités d'énergies renouvelables installées ou réhabilitées (MW)
- Nombre de personnes bénéficiant d'un projet d'efficacité énergétique
- Consommation d'énergie économisée (GWh/an)
- Surface rénovée ou construite de bâtiment efficace en énergie

Promouvoir une gestion durable des territoires et la préservation des ressources naturelles dans une perspective d'adaptation au changement climatique

- Nombre de personnes bénéficiant d'une amélioration des services essentiels (eau, assainissement, énergie, gestion des déchets)
- Nombre de personnes bénéficiant d'un accès amélioré à un transport durable urbain
- Superficies bénéficiant de programmes de conservation/ restauration de la biodiversité
- Superficies bénéficiant de programmes de gestion durable des ressources et/ou du foncier

Contribuer à une croissance économique plus inclusive et atténuer les déséquilibres sociaux

- Nombre de personnes dont les conditions d'habitation, d'accès aux espaces publics ou aux équipements urbains socio-collectifs ont été améliorées
- Nombre de personnes bénéficiant d'une meilleure protection sociale
- *Dont nombre de femmes bénéficiant d'une meilleure protection sociale*

The background features several overlapping, thin orange circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through or very close to it.

5.

ANNEXES

ANNEXE 1. CADRE LOGIQUE

Impact global	Transitions ciblées	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Activités	
Contribuer au développement durable et inclusif de la région	TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	1. Lutter contre le changement climatique en soutenant les transitions bas carbone	1.1. Accompagner la transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> a. Accompagner la diversification des mix énergétiques vers davantage d'énergie renouvelable b. Améliorer les systèmes de transmission et distribution d'électricité c. Améliorer l'efficacité énergétique (industrie, bâtiments) d. Améliorer les cadres réglementaires liés à la production et gestion de l'énergie (production, transmission, distribution, efficacité énergétique) – et promouvoir des pistes de collaboration régionale 	
			1.2. Accompagner les partenaires dans l'adaptation et la mitigation du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> a. Sensibiliser nos partenaires (États) sur l'importance de la mitigation et les accompagner dans l'adaptation aux effets du changement climatique b. Accompagner les partenaires dans la modélisation et l'adoption de trajectoires bas carbone 	
		2. Promouvoir une gestion durable des territoires et une préservation des ressources naturelles dans une perspective d'adaptation au changement climatique	2.1. Promouvoir une gestion des territoires inclusive et respectueuse de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> a. Promouvoir un développement urbain intelligent, durable et inclusif, et améliorer la connexion des territoires ruraux b. Lutter contre les pollutions (industrielles, agricoles, qualité de l'air, etc.) c. Renforcer la résilience des territoires (aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique) 	
	TRANSITION TERRITORIALE ET ÉCOLOGIQUE			2.2. Protéger les ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> a. Encourager une gestion durable des ressources (eau, sols, etc.) b. Participer à la protection de la biodiversité (création d'espaces protégés, gestion des forêts, du littoral, etc.) c. Contribuer à l'essor de l'économie bleue (pêche et aquaculture durables, aires côtières et marines protégées, tourisme, énergies marines renouvelables, etc.)
	TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIALE ; TRANSITION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE		3. Contribuer à une croissance économique plus inclusive et atténuer les déséquilibres sociaux	3.1. Lutter contre les inégalités	<ul style="list-style-type: none"> a. Élargir et renforcer l'accès aux services publics (santé, éducation, eau et assainissement, électricité, etc.) b. Appuyer les réformes des systèmes de protection sociale c. Intégrer le prisme du genre dans l'étude de tous les projets
					3.2. Participer au renforcement des économies

ANNEXE 2. INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Données économiques

	Afghanistan	Bangladesh	Bhoutan	Inde	Maldives	Népal	Pakistan	Sri Lanka
PIB prix courants (Md USD, 2019)	18,7	317,5	2,8	2 935,6	5,8	29,8	284,2	86,6
RNB/habitant (USD, 2019)	540	1 940	–	2 130	9 650	1 090	1 530	4 020
Croissance du PIB (% annuel) – moyenne 2015-2019	2,3 %	7,5 %	5,8 %	6,7 %	3,7 %	5,7 %	5,2 %	4,5 %
Dette publique en % du PIB (2019)	7,5 %	34,6 %	108,6 %	69,0 %	70,1 %	32,6 %	76,7 %	83,0 %
% économie informelle (2015, IMF)	N/A	27,6 %	20,3 %	17,9 %	20,7 %	30,2 %	31,6 %	35,5 %
% part de l'emploi informel	N/A	91,0 %	N/A	80,0 %	47,0 %	78,0 %	71,0 %	61,0 %
Classification CAD	PMA	PMA	PMA	PRITI	PRITS	PMA	PRITI	PRITI
Transferts migrants (% du PIB) 2015-2019	3,7 %	6,1 %	1,8 %	2,9 %	0,1 %	29,1 %	7,1 %	8,0 %
Solde compte courant (% du PIB) – moyenne 2015-2019	8,1 %	-1,0 %	-25,2 %	-1,3 %	-2,5 %	-21,1 %	-1,0 %	-3,6 %
Transparence Internationale Corruption Perceptions Index (classement sur 180)	173	146	25	80	130	113	120	93

Données démographiques

	Afghanistan	Bangladesh	Bhoutan	Inde	Maldives	Népal	Pakistan	Sri Lanka
Population totale (m)	38,0	163,0	0,8	1 366,4	0,5	28,6	216,6	21,3
Taux de dépendance des personnes âgées	4,8	7,7	8,9	9,5	4,8	8,9	7,1	16,6
Taux de dépendance des jeunes	77,3	40,3	37,0	39,7	26,0	45,7	57,8	36,7
Taux de natalité (2018)	4,5	2,0	2,0	2,2	1,9	1,9	3,5	2,2
Taux de mortalité infantile (%)	47,9	25,1	24,8	29,9	7,4	26,7	57,2	6,4
Espérance de vie (années)	64,3	72,2	71,3	69,3	78,5	70,3	67,0	76,7
Population urbaine (%)	25,8 %	37,4 %	41,6 %	34,5 %	40,2 %	20,2 %	36,9 %	18,6 %

Indicateurs de développement et inégalités

	Afghanistan	Bangladesh	Bhoutan	Inde	Maldives	Népal	Pakistan	Sri Lanka
IDH	0,496	0,617	0,614	0,647	0,719	0,580	0,560	0,780
Rang IDH (sur 189)	170	135	134	129	104	147	152	71
Taux de pauvreté selon le seuil 1,9 USD/jour	–	14,8 %	2,2 %	21,2 %	7,3 %	15,0 %	3,9 %	0,8 %
Taux de pauvreté multidimensionnelle (PNUD)	55,9 %	24,6 %	37,3 %	27,9 %	0,8 %	34,0 %	38,3 %	2,9 %
Indice de Gini	–	32,4	37,4	37,8	31,3	32,8	33,5	39,8
Indice d'inégalité de genre	0,575	0,536	0,436	0,501	0,367	0,476	0,547	0,380
Indice d'inégalité de genre (classement sur 189)	170	129	99	122	81	115	152	86
Accès à l'électricité (% population rurale)	79 %	69 %	100 %	78 %	100 %	85 %	99 %	95 %
Accès à l'électricité (% population urbaine)	98 %	94 %	100 %	98 %	100 %	95 %	100 %	100 %
Population utilisant des sources améliorées d'approvisionnement en eau (%)	55,3 %	86,9 %	–	94,1 %	98,6 %	91,6 %	91,4 %	95,6 %
Abonnés au téléphone mobile (ratio par habitant)	0,6	1,0	0,9	0,9	1,7	1,4	0,7	1,4
Taux d'alphabétisation (15 ans +, %)	43,0 %	73,9 %	66,6 %	74,4 %	97,7 %	67,9 %	59,1 %	91,7 %
Ratio filles/garçons au primaire et en secondaire	0,6	1,1	1,1	1,1	–	1,0	0,8	1,0
Taux de participation des femmes à la population active (% Estimation du OIT, 2019)	22 %	36 %	59 %	21 %	42 %	83 %	22 %	35 %

ANNEXE 3. INDICATEURS CLIMAT

Données géographiques

	Afghanistan	Bangladesh	Bhoutan	Inde	Maldives	Népal	Pakistan	Sri Lanka
Superficie	652860	130170	38143,999	2973190	300	143350	770880	62710
Superficie agricole (% territoire)	58,07 %	70,63 %	13,61 %	60,45 %	43,69 %	26,33 %	28,75 %	47,79 %

Surface forestière (% territoire)

	1990	2000	2009	2016
Afghanistan	2,00 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %
Bangladesh	11,40 %	11,30 %	11,10 %	11,00 %
Bhoutan	53,60 %	65,50 %	70,70 %	72,50 %
Inde	21,50 %	22,00 %	23,30 %	23,80 %
Maldives	3,30 %	3,30 %	3,30 %	3,30 %
Népal	33,70 %	27,90 %	25,40 %	25,40 %
Pakistan	3,30 %	2,70 %	2,20 %	1,90 %
Sri Lanka	36,40 %	35,00 %	33,60 %	32,90 %
Asie du sud	16,50 %	16,55 %	17,30 %	17,50 %

Vulnérabilité au changement climatique

	Afghanistan	Bangladesh	Bhoutan	Inde	Maldives	Népal	Pakistan	Sri Lanka
Rang de vulnérabilité (NDGain)	173	158	98	120	126	131	139	100
Indice de risque climatique, 2018 (rang)	N.D.	98	135	5	118	20	100	6
Indice de risque climatique, 1999-2018 (rang) ⁴²	24	7	103	17	175	9	5	22

⁴² L'indice mondial des risques climatiques (IRC) de Germanwatch est une analyse du niveau d'exposition et de vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes. L'indice mondial des risques climatiques à long terme se base sur les données climatiques et socio-économiques entre 1999 et 2018.

Niveau de vulnérabilité aux risques climatiques et aléas naturels (*Think Hazard*)

	Afghanistan	Bangladesh	Bhoutan	Inde	Maldives	Népal	Pakistan	Sri Lanka
Crue	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	N.D.	Modéré	Élevé	Élevé
Inondation urbaine	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	N.D.	Élevé	Élevé	Élevé
Inondation côtière	N.D.	Élevé	N.D.	Élevé	Très faible	N.D.	Élevé	Modéré
Séisme	Élevé	Modéré	Modéré	Élevé	N.D.	Modéré	Élevé	Très faible
Glissement de terrain	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Très faible	Élevé	Élevé	Faible
Cyclone	Faible	Élevé	Faible	Élevé	N.D.	Faible	Élevé	Élevé
Pénurie d'eau	Élevé	Modéré	Modéré	Élevé	N.D.	Élevé	Élevé	Faible
Chaleur extrême	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	N.D.	Élevé	Élevé	Modéré
Feu de forêt	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Très faible	Élevé	Élevé	Élevé
Tsunami	N.D.	Modéré	N.D.	Modéré	Modéré	N.D.	Modéré	Modéré
Éruption volcanique	Faible	N.D.	N.D.	Faible	N.D.	N.D.	Faible	N.D.

Risques résilience (ND-Gain)

	Afghanistan	Bangladesh	Bhoutan	Inde	Maldives	Népal	Pakistan	Sri Lanka
Eau	Modéré	Modéré	Faible	Modéré	N.D.	Faible	Modéré	Modéré
Agriculture et sécurité alimentaire	Élevé	Élevé	Modéré	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Santé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Modéré	Élevé	Modéré	Faible
Écosystèmes	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Habitat humain	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Faible	Modéré
Infrastructure	N.D.	Modéré	N.D.	Faible	Élevé	Modéré	Faible	Faible

Données sur les émissions de gaz à effet de serre

	Afghanistan	Bangladesh	Bhoutan	Inde	Maldives	Népal	Pakistan	Sri Lanka
Émissions de CO ₂ /habitant (en tonnes)	0,288041	0,558327	1,892724	1,93635	1,136474	1,966301	0,348009	0,976928
Rang émetteur mondial	108	45	163	3	160	107	28	84
Rang émetteur/habitant	195	176	140	130	105	184	158	154
Intensité énergétique du PIB (TES/GDP) (toe/thousand 2015 USD), IEA	N.D.	0,2	N.D.	0,4	N.D.	0,6	0,4	0,1

Données sur l'énergie (2017, IEA)

		Afghanistan	Bangladesh	Bhoutan	Inde	Maldives	Népal	Pakistan	Sri Lanka
Approvisionnement total en énergie primaire, % par source	Autosuffisance énergétique	N.D.	83 %	N.D.	63 %	N.D.	76 %	63 %	42 %
	Charbon	N.D.	5 %	N.D.	44 %	N.D.	6 %	10 %	13 %
	Pétrole	N.D.	14 %	N.D.	25 %	N.D.	17 %	27 %	46 %
	Biocarburants et déchets	N.D.	24 %	N.D.	21 %	N.D.	74 %	33 %	38 %
	Gaz naturel	N.D.	57 %	N.D.	6 %	N.D.	0 %	25 %	0 %
	Éolien, solaire, etc.	N.D.	0 %	N.D.	1 %	N.D.	0 %	0 %	0 %
	Hydro	N.D.	0 %	N.D.	1 %	N.D.	3 %	2 %	3 %
	Nucléaire	N.D.	0 %	N.D.	1 %	N.D.	0 %	2 %	0 %

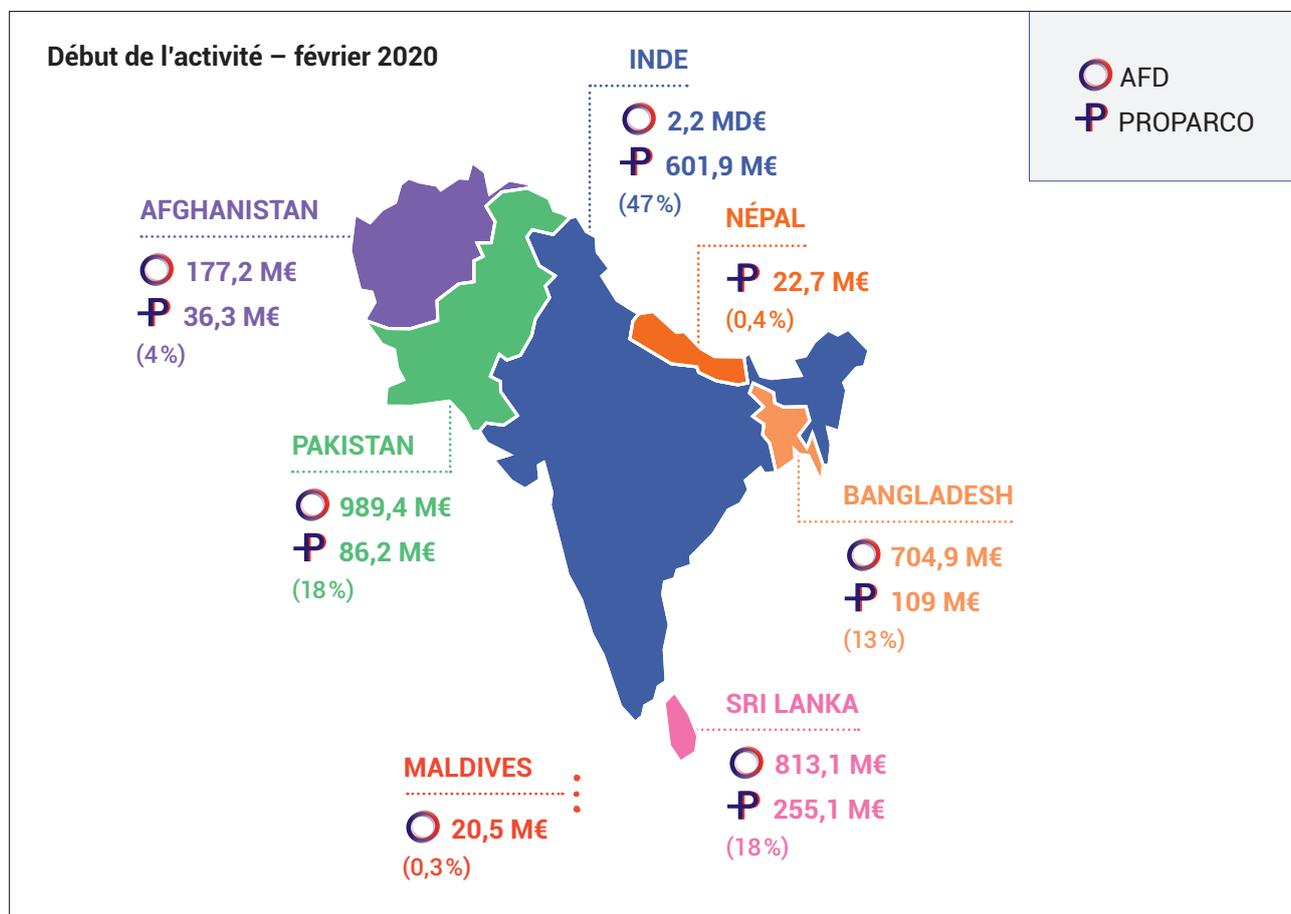
Consommation finale totale, % par source	Produits pétroliers	N.D.	15 %	N.D.	33 %	N.D.	18 %	23 %	43 %
	Biocarburants et déchets	N.D.	30 %	N.D.	27 %	N.D.	73 %	37 %	45 %
	Charbon	N.D.	6 %	N.D.	17 %	N.D.	6 %	8 %	0 %
	Électricité	N.D.	17 %	N.D.	17 %	N.D.	4 %	10 %	11 %
	Gaz naturel	N.D.	32 %	N.D.	6 %	N.D.	0 %	21 %	0 %
	Éolien, solaire, etc.	N.D.	0 %	N.D.	0 %	N.D.	0 %	0 %	0 %

Consommation finale d'énergie, % par secteur	Industrie	N.D.	29 %	N.D.	42 %	N.D.	8 %	29 %	25 %
	Résidentiel	N.D.	49 %	N.D.	29 %	N.D.	76 %	46 %	33 %
	Transport	N.D.	12 %	N.D.	17 %	N.D.	12 %	20 %	36 %
	Autre	N.D.	10 %	N.D.	12 %	N.D.	4 %	5 %	6 %

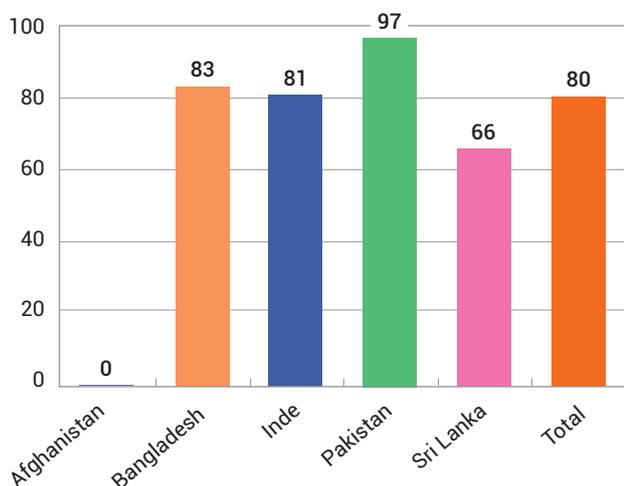
Génération d'électricité, % par source	Pétrole	N.D.	18 %	N.D.	2 %	N.D.	0 %	22 %	39 %
	Hydro	N.D.	1 %	N.D.	9 %	N.D.	100 %	21 %	25 %
	Charbon	N.D.	1 %	N.D.	74 %	N.D.	0 %	8 %	32 %
	Eolien	N.D.	0 %	N.D.	3 %	N.D.	0 %	2 %	2 %
	PV solaire	N.D.	0 %	N.D.	2 %	N.D.	0 %	1 %	1 %
	Biocarburants	N.D.	0 %	N.D.	3 %	N.D.	0 %	1 %	0 %
	Gaz naturel	N.D.	79 %	N.D.	5 %	N.D.	0 %	37 %	0 %
	Nucléaire	N.D.	0 %	N.D.	3 %	N.D.	0 %	8 %	0 %
	Consommation d'électricité (MWh/habitant)	N.D.	0,4	N.D.	1	N.D.	0,2	0,6	0,7

ANNEXE 4. BILAN DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE

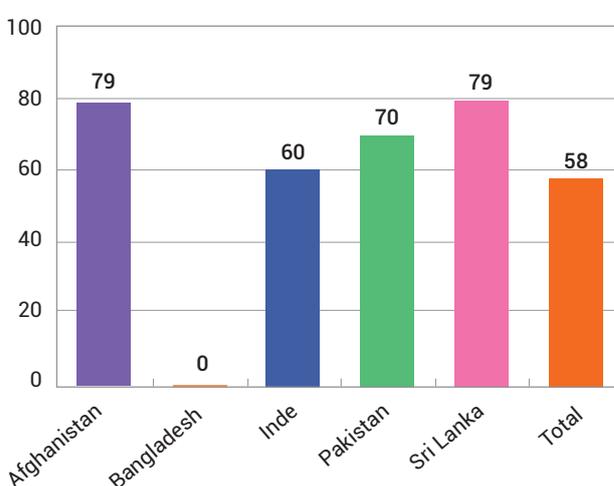
4.1. Engagements du Groupe (2004-février 2020)



4.2. Part des engagements avec un co-bénéfice climat (2017-2019)



4.3. Part des engagements avec un marqueur genre CAD 1 ou 2 (2017-2019)



LISTE DES SIGLES

ADFIAP : *Association of Development Financing Institutions in Asia and the Pacific*

AFD : Agence Française de Développement

AKDN : *Aga Khan Development Network*

AIIB : *Asian Infrastructure Investment Bank*

BasD : Banque asiatique de développement

BEI : Banque Européenne d'Investissement

BM : Banque Mondiale

BPD : Banques publiques de développement

BRI : *Belt and Road Initiative*

CAD : Comité d'aide au développement de l'OCDE

CDB : *China Development Bank*

CICID : Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement

CIRAD : Centre de coopération internationale pour la recherche agronomique pour le développement

CSH : Centre des Sciences Humaines de New Delhi

CSTEP : *Center for Study of Science, Technology and Policy, New Delhi*

DEG : *Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft*

DR : Direction régionale AFD

DRASU : Direction Régionale Asie du Sud

EF : Expertise France

FAO : *Food and Agriculture Organization*

FAPS : Fonds d'Appui à la Préparation et au Suivi des Projets

FEXTE : Fonds d'expertise et de transferts d'expérience

FFEM : Fonds français pour l'environnement

FICS : *Finance in Common Summit*

FMI : Fonds Monétaire International

FMO : *Entrepreneurial Development Bank*

IDFC : *International Development Finance Club*

IDH : Indice de développement humain

IEA : *International Energy Agency*

IFC : Société financière internationale (du Groupe de la Banque mondiale)

IFP : Institut Français de Pondichéry

IFU : *Investment Fund for Developing Countries*

IORA : *Indian Ocean Rim Association*

IRD : Institut de recherche pour le développement

ISA : *International Solar Association*

JICA : Agence de coopération internationale du Japon

KfW : *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (Établissement de crédit pour la reconstruction)

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

MRI : *Mutual Reliance Initiative*

NABARD : *National Bank for Agriculture and Rural Development, Inde*

NHB : *National Housing Bank, Inde*

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

ODD : Objectifs du développement durable

OIT : Organisation Internationale du Travail

PIB : Produit Intérieur Brut

PMA : Pays les Moins Avancés

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

POS : Plan d'orientation stratégique

PRITI : Pays à revenus intermédiaires tranche inférieure

PRITS : Pays à revenus intermédiaires tranche supérieure

PrPP : Prêt de politique publique

RDB : *Regional Development Bank, Sri Lanka*

RNB : Revenu national brut

SAARC : *South Asia Association for Regional Cooperation*

SACEP : *South Asia Cooperative Environment Programme*

SCAC : Service de coopération et d'action culturelle

SIDBI : *Small Industries Development Bank of India*

UE : Union Européenne

UNESCAP : Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique des Nations Unies

UNDRR : Bureau des Nations Unies pour la réduction du risque de catastrophes



Qu'est-ce que l'AFD ?

Le groupe Agence Française de Développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.

<http://www.afd.fr>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

www.afd.fr